



IFM • SEI
international falcon movement
socialist educational international

Comité International 2018/01

15-16 juin 2018
Bruxelles, Belgique
Note de convention

Date: Jeudi le 15 Mars 2018

Convocation au prochain Comité International de 2018 de l'IFM-SEI

C'est avec un grand plaisir que j'invite toutes les organisations membres, les organisations candidates, les organisations partenaires, les organisations fraternelles et les anciens vétérans au Comité international de l'IFM-SEI 2018. La réunion se tiendra à Bruxelles, Belgique, **15 et 16 juin 2018** (les dates de voyage exclus).

Lieu de la réunion:

[Solidar](#)

Rue de Pascale 4-6
1000 Brussels

Lieu d'hébergement:

[L'Auberge de Jeunesse Bruegel](#)

Rue du Saint-Espirit 2
1000 Brussels

Chaque organisation est invitée à envoyer jusqu'à cinq délégués. Nous vous demandons également de prendre note du quota des femmes lors de nos réunions statutaires. Si vous envoyez plus de deux délégués, au moins 50% de votre délégation doit être féminines.

La date limite de réservation pour les délégués qui nécessite un visa est le **15 avril 2018** (23:59 CET). La date limite de réservation pour toutes les autres personnes est le **4 mai 2018** (23:59 CET). Veuillez- vous assurer de remplir le [formulaire d'inscription online](#) pour vos délégués. Toute annulation après le 4 mai 2018 entraînera des frais d'annulation de 100 €, à l'exception de ceux qui ne peuvent pas y assister à cause de visa (voir les conditions ci-dessous). Une taxe de retard de 50 € et une taxe de changement de 30 € seront appliquées à toute organisation qui enregistre ou change ses délégués après le 4 mai 2018.

Les frais de participation par personne sont:

Délégué	50€
Visiteurs	100€
Frais de retard	50€
Frais d'échange	30€
Frais d'annulation	100€



Vous pouvez payer vos frais de participation par virement bancaire avant la réunion (avec référence: IC 2018 + org + nom / s) ou en cash pendant l'assemblée. Vous trouverez les coordonnées bancaires ci-dessous:

Banque: ING
Nom: IFM-SEI
IBAN: BE60 310120035970
BIC: BBRUBEBB

La Belgique fait partie de Schengen; par conséquent, les règles de Schengen s'appliquent. Si vous avez besoin d'un visa, vous recevrez une invitation de visa de notre côté directement après votre inscription. Les informations pour la lettre d'invitation de visa seront demandées dans le formulaire d'inscription, il est donc important d'obtenir votre information précise. Les délégués doivent demander leur visa ou demander un rendez-vous à l'ambassade / au consulat dans les deux semaines qui suivent la réception de leur lettre d'invitation. Pour les délégués qui annulent pour des raisons de visa: IFM-SEI exigera une preuve de la demande ou de la demande de visa, prouvant qu'elle a été demandée dans les deux semaines suivant la réception de la lettre d'invitation, sinon les frais d'annulation seront facturés.

Les participants doivent arriver le jeudi 14 juin 2018 et partir le dimanche 17 juin 2018. Un programme facultatif est prévu le jeudi 14 juin dans l'après-midi autour du Parlement européen et des jeux de brise-glace le soir à l'auberge. Les membres du Présidium et de la Commission de Contrôle IFM-SEI sont priés d'arriver un jour plus tôt le mercredi 13 juin 2018. La Commission de Présidence et de Contrôle de l'IFM-SEI se réunira dans la matinée du dimanche 17 juin 2018, donc les candidats aux postes vacants. Nominations pour plus d'informations) devraient organiser leur voyage afin qu'ils puissent partir après le déjeuner le dimanche.

Bruxelles a deux aéroports. L'aéroport de Bruxelles Zaventem est à environ 14 km du centre-ville et peut être atteint par le service de train ou de bus local en moins d'une demi-heure. Bruxelles Charleroi est à environ 60 km du centre-ville et peut être atteint par le bus qui prend environ une heure. Nous vous demandons de partager avec nous vos informations de voyage avant le 25 mai 2018 en remplissant le [formulaire de voyage online](#).





IFM-SEI
international falcon movement
socialist educational international

S'il vous plaît prend note que:

- 1) Conformément à l'article 3.5 de la Constitution de l'IFM-SEI, les membres avec des cotisations membres ouverte et sans accord ne recevront pas de droit de vote pendant la réunion du CI. Si cela vous concerne, veuillez contacter la Commission de Contrôle (cc@ifm-sei.org) dès que possible.
- 2) Tout soutien avec votre demande de visa, l'hébergement et la nourriture ne peuvent pas être garantis pour ceux qui ne parviennent pas à réserver avant la date limite de réservation. Des frais de retard de 50 € seront perçus pour toute inscription après le 15 avril 2018 (visas) ou le 4 mai 2018 (non-visas).
- 3) Les organisations qui changeant leurs informations de délégué après le 4 mai 2018 encourront des frais de changement de 30 € par personne.
- 4) Si vous vous inscrivez et ne vous présentez pas à la réunion ou annulez après le 4 mai 2018, votre organisation sera facturée 100 € par personne (à l'exception de ceux ayant des raisons de visa selon les conditions décrites ci-dessus).

La date limite pour la soumission des résolutions et la soumission des candidatures pour les postes vacants du Présidium et de la Commission de contrôle est le 4 mai 2018. Elles doivent être envoyées à secretariat@ifm-sei.org. La date limite pour les amendements aux résolutions est le 15 juin 2018. Le Comité International est votre chance de façonner notre mouvement et j'espère sincèrement que vous contribuerez avec toute votre énergie et vos idées.

L'ordre du jour formel sera distribué le 4 mai 2018 et les autres documents seront distribués le 18 mai 2018. Nous espérons vous voir tous à Bruxelles pour une réunion productive et inspirante.

Amitiés,

Carly Walker-Dawson
Secrétaire Général de l'IFM-SEI





IFM-SEI

international falcon movement
socialist educational international

